



Posture de l'adulte à la Ferme des Enfants

Règlement intérieur

Raison d'être de l'école :

Accompagner, avec bienveillance, l'enfant et l'adolescent dans ses libres apprentissages, grâce à un environnement favorable au respect de soi, de l'autre et de la Nature.

Moyens d'apprentissages :

- les apprentissages spontanés qui viennent à l'enfant par immersion, par échanges multiâges et multicultures, par nécessités et/ou opportunités liées à la vie de tous les jours.
- les apprentissages organisés (rendez-vous, cours, clubs, ateliers, sorties, présentations...)
- la transmission de la culture commune dès le début d'année et sa pratique tout au long de son temps de présence à l'école

L'adulte prend soin de lui-même, de ses besoins, de son enthousiasme.

La posture de l'adulte / soin de la personne

- Les adultes qui travaillent ou interviennent à l'école Démocratique La Ferme des Enfants veillent à observer une bonne hygiène corporelle et une tenue vestimentaire neutre et adaptée aux activités qu'ils mènent.
- En cas d'épidémie, tout adulte porteur de germes veille à conserver une distance physique avec les citoyens de l'école.

La posture de l'adulte / apprentissages

- il propose des compétences ou des passions/centres d'intérêt sur le tableau d'offre et de demande ou au Conseil d'Ecole
- il répond à une demande d'accompagnement d'un citoyen dans l'acquisition d'une compétence

- il pratique spontanément des compétences dont il a besoin ou des compétences qui l'intéressent ou le passionnent
- il pratique des compétences utiles à l'épanouissement de l'organisation / du lieu
- il prépare un environnement enrichi et stimulant dans le lieu dont il a la responsabilité
- la posture suscitante est bienvenue à condition de n'être pas une stratégie qui nourrit des attentes
- il partage les compétences qui sont importantes pour lui/elle
- il écoute et soutient ce qui intéresse l'enfant, ses initiatives
- il s'attache à permettre à l'enfant un maximum d'autonomie
- l'adulte n'est pas forcément responsable des solutions à trouver pour le citoyen : il soutient le citoyen dans ses projets, sa prise d'initiative, sa responsabilité personnelle
- il est passeur de relais (il peut aiguiller le citoyen vers des interlocuteurs adaptés)
- l'adulte ne juge pas les aspirations de l'enfant
- les demandes des citoyens qui touchent à des questionnements éthiques sont traitées collectivement (Conseil d'école, cercle de paroles, réunions d'équipe...)
- l'adulte se porte garant des ateliers, cours, projets dont il a pris la responsabilité et en assure la coordination, la communication, la qualité et l'aboutissement

L'environnement est le vivier des découvertes et des possibles.

Le citoyen qui veut passer de la découverte à l'approfondissement est soutenu dans cette concrétisation.

La posture de l'adulte / enseignements

- il propose une vision plurielle d'un même sujet, sans dogmatisme
- si le citoyen le demande, l'adulte peut donner son avis, en précisant qu'il est subjectif et personnel
- il s'attache à offrir des enseignements plaisants, enthousiasmants, inspirés des pédagogies actives
- il invite l'enfant à s'appuyer sur sa propre perception de la réalité (« et toi qu'est-ce que tu en penses ? qu'est-ce que tu vois ? qu'est-ce que tu comprends ? quelle

expérience tu as ?... ») en tenant compte de toutes les formes d'intelligence possibles

- il contribue à la mise en œuvre des meilleures conditions pour accompagner les citoyens dans la réussite de leurs objectifs, sous réserve du réalisme de la situation (exemple : décider de construire un bâtiment, de partir au Japon, ou décider de passer l'examen national d'entrée en seconde en janvier pour une épreuve en mai)
- il informe le citoyen, ou l'accompagne dans la recherche d'informations, pour qu'il puisse prendre conscience des nécessités liées à sa vocation ou son projet (exemple : si tu veux devenir youtubeur, voici les compétences à acquérir et le matériel à avoir ; ou il faut le bac pour faire des études vétérinaires)
- les membres de l'équipe s'engagent à observer la ponctualité

La posture de l'adulte / relationnel

- l'adulte citoyen de la Ferme des Enfants parle en langue girafe (CNV)
- la prévenance et l'observation : l'adulte approche le citoyen avec délicatesse et prend un temps d'observation avant d'intervenir, en ayant vérifié qu'il ne fait pas interférence sur ce que vit le citoyen
- il évite autant que possible les prises de parole à la cantonade au profit d'une communication directe et individualisée
- il offre en priorité une écoute active au citoyen
- il développe une parole impeccable, ne fait pas de suppositions, fait toujours de son mieux, ne fait de rien une affaire personnelle
- il nettoie ses pensées, ses conditionnements, ses croyances pour se rendre libre, disponible et accueillant avec le citoyen et ses projets, quels qu'ils soient
- en cas de conflit ou d'incident, l'adulte Citoyen de la Ferme des Enfants stimule et soutient la résolution du problème en médiation CNV
- l'adulte citoyen ne peut en aucun cas considérer les élèves citoyens de la Ferme des Enfants comme des confidents et doit faire preuve de réserve quant aux sujets qui concernent ses difficultés personnelles
- en cas de doute concernant une prise de décision adaptée à une situation, l'adulte Citoyen de la Ferme des Enfants consulte les rôles Direction (pédagogique, primaire ou collège)
- en cas d'urgence ou de danger, l'adulte Citoyen de la Ferme des Enfants intervient immédiatement et sans hésitation

La posture de l'adulte / sexualité des enfants

- les jeux sexuels sont naturels entre enfants/ados du même âge mais « l'école n'est pas le lieu pour faire ces jeux qui relèvent de l'intimité »
- quand des enfants sont pris sur le fait, prendre le recul et garder la bienveillance habituelle pour aborder la question : en parler à l'équipe pédagogique
- l'adulte en réaction émotionnelle à ce sujet est invité à déléguer l'accompagnement pour éviter de créer tabous ou traumatismes
- l'attention et l'écoute de l'enfant sont au centre de l'accompagnement pour déterminer s'il y a souffrance dans ses jeux

La posture de l'adulte / intégrité

- les ateliers ou pratiques de massage ne sont pas possible à l'école, sauf pour les intervenants formés aux protocoles officiels (Massage in School, etc)
- tout refus de citoyen.ne d'être touché.e doit être strictement respecté
- les ateliers ou pratiques ouvertement spirituels ou mystiques ou basés sur des croyances ne peuvent pas être proposés par des adultes

La posture de l'adulte / règles

- l'adulte est soumis aux mêmes règles que tout autre citoyen
- l'adulte se tient au courant de l'évolution des règles, les transmet au quotidien, les rappelle aux citoyens
- l'adulte est responsable de la transmission bienveillante des règles

La posture de l'adulte / déontologie entre adultes

- la posture de l'adulte sur le plan relationnel doit s'appliquer aux adultes entre eux (voir paragraphe : Posture de l'adulte / relationnel)
- parler directement aux personnes concernées
- si quelqu'un se plaint d'une autre personne, l'inviter à une rencontre directe sans prendre parti
- si besoin, faire appel à un médiateur pour faciliter la communication
- tous les adultes sont responsables de la qualité des relations de l'équipe

- tout adulte membre de l'équipe pédagogique peut légitimement demander un·e collègue en médiation dans le cadre du processus d'accompagnement du citoyen adulte
- tout adulte membre de l'équipe pédagogique s'engage à soutenir l'entente et le bon voisinage de l'école avec les habitants de l'écovillage. Il ne donne pas d'information interne à l'école, et ne nourrit ni débat ni rumeur ni polémique d'aucune sorte.

La posture de l'adulte / périmètres

- Chaque membre de l'équipe pédagogique s'engage au respect des périmètres des cercles et des rôles
- Toute nouvelle prise de rôle doit être validée par les rôles responsables du périmètre en question
- Les redevabilités et périmètres de l'équipe pédagogique au sein du cercle PÉDAGOGIE sont partagés comme suit :
 - **Le sous-cercle 3-6 ans** traite des aspects **pédagogiques** concernant les citoyens de 3 à 6 ans, en cohérence avec l'ensemble de l'école et de ses pratiques
 - **Le sous-cercle Equipe Coeur** traite des aspects **pédagogiques** concernant l'ensemble de l'école. Il définit le projet pédagogique, les stratégies à long terme, et veille à leur application.
 - **Le sous-cercle Ateliers** gère les intervenants réguliers et ponctuels et accompagne ceux-ci dans leurs pratiques pédagogiques
 - **Le sous-cercle Académique** prévoit et organise les apprentissages académiques pour les citoyens qui les souhaitent et fait le lien entre les possibilités offertes par l'école et l'acquisition du Socle Commun de Compétences. Il fait le lien avec l'Inspection Académique et le Rectorat.
 - **Le sous-cercle Citoyens** gère les sujets communs à l'ensemble de la communauté citoyenne (règles, projets, aménagements, achats...) : il s'exprime au travers du Conseil d'Ecole et des Facilitations.

Le cercle **SUPPORT informe** le cercle PÉDAGOGIE lorsque :

- une famille choisit de ne pas ré-inscrire un(e) citoyen(ne), les raisons restants à la discrétion de la famille qui peut librement choisir de la partager avec les membres du cercle PÉDAGOGIE
- une famille choisit de quitter l'école en cours d'année (rendez-vous préalable avec le facilitateur·trice)

- Le cercle SUPPORT peut choisir de ne pas accepter une ré-inscription pour respecter le Règlement (pas de ré-inscription si l'année en cours n'est pas soldée)

Il est entendu que, pour ne pas pénaliser l'enfant, le cercle SUPPORT fait tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les familles en difficulté dans le paiement de leurs écolages et frais de cantine.

Le cercle PÉDAGOGIE **informe** le cercle SUPPORT, en cas de suspension définitive d'un(e) citoyen(ne) pour des raisons pédagogiques.

Si un membre de l'équipe est sollicité sur des questions financières, il renvoie la personne vers le rôle comptabilité sans donner aucune autre information.

La posture de l'adulte / sécurité et santé

Si la confiance et l'écoute restent en toute situation au centre de la pratique relationnelle, le libre choix de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre de l'école s'arrête où la réglementation commence en termes de santé et de sécurité :

- Toute situation de danger physique avérée
- Crème solaire et chapeaux obligatoires par grandes chaleurs
- Ceintures de nage (et non pas brassards) à la piscine
- Mise à l'abri systématique en cas d'orage
- Port de chaussures fermées avec les poneys
- Port de la ceinture de sécurité lors des déplacements motorisés
- Port de tout autre équipement réglementaire adapté à une activité
- Interdiction de l'activité si les conditions de sécurité et de légalité requises ne sont pas réunies
- Accompagnement BE obligatoire pour les sports à risques : baignade, escalade, spéléo, canyoning, équitation...

La posture de l'adulte / accompagnement d'équipe

- Les adultes membres de l'équipe pédagogique s'engagent, tout comme les parents des citoyens, à « travailler [chacun] sur leur part de responsabilité » dans leurs éventuelles difficultés à incarner le projet pédagogique et la posture de l'adulte requise.
- Les adultes membres de l'équipe pédagogique s'engagent à se former à la CNV (communication non violente) et à mener un travail thérapeutique personnel autant que nécessaire
- Les adultes membres de l'équipe pédagogique s'engagent à être présents lors des journées de formation d'équipe, ainsi qu'aux séances de supervision. Il est entendu que, par respect pour les réserves de certains, aucun membre n'a obligation de s'exprimer oralement devant les autres.

La posture de l'adulte / fin de collaboration

La tenue de cette posture de l'adulte a valeur d'engagement pour chaque membre de l'équipe pédagogique. Le manquement récurrent à un ou plusieurs points de ce document est susceptible de motiver une fin de collaboration.

Dernière mise à jour 18 mars 2018

Je soussigné(e)....., citoyen-ne et membre de l'équipe pédagogique, atteste avoir pris connaissance du présent document et y adhérer pleinement.

Fait au Hameau des Buis, le.....
(signature)